N° 4 — 16e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

(14 Nivôse an 112)

Mardi 4 Janvier 1904

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

REDACTION : ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trésor). TOURCOING, rue Verte, 58

Siège administratif : Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS : Roubaix-Tourcoing : Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr. Nord et départements limitrophes : Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

PRIX DES ANNONCES.
ANNONCES. . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS. . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . 1 fr. —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal; à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 19.

TÉLÉPHONE

ÉLECTION SÉNATORIALE du 10 Janvier 1904

Candidat du Congrès Républicain :

A. TRIBOURDAUX

INDUSTRIEL

Conseiller Général. — Officier de la Légion d'honneur

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

commencera sous peu de jours un nouveau feuilleton.

Chronique de la Semaine

Nous n'aurons pas même eu le bénéfice de la trêve des confiseurs pendant cette semaine qui aura vu la fin de 1903 et, comme dirait Calino, l'aurore de 1904.

L'élection sénatoriale du Nord, indifférente aux variations du calendrier, ne tient pas de trêve. Les partis s'agitent et s'efforcent de troubler la tranquillité parfaite que nous donnait l'assurance de la victoire du candidat républicain désigné par le congrès.

Certes, le résultat n'est pas douteux, ès le nom de M. Tribourdaux sortira triomphant des urnes le 10 janvier.

Notre conviction a ce sujet est basée sur l'observation et sur l'expérience.

Il y a, parmi les républicains, un sentiment qui domine tous les autres le jour des élections, quelqu'ardeur qu'il ait pu être la lutte pendant la période électorale.

Ce sentiment, c'est celui de la discipline.

On bataillera au premier tour de scrutin, mais au scrutin définitif, le bloc républicain se retrouvera tout entier pour infliger un nouveau échec à la réaction.

Il est toutefois regrettable que des considérations de personne et peut-être de boutique aient pu inspirer à certains esprits combatifs le désir de faire surgir une nouvelle candidature.

Il y en avait déjà trois, c'était bien assez puisqu'il n'y aura qu'un élu.

Voici que le Congrès socialiste de Donai nous apporte un quatrième candidat : M. le Dr Desmons.

Aux radicaux, ce dernier dira sans doute qu'il n'est pas un socialiste pur, mais que son collectisme s'est un peu.... vermillonné, sans pourtant aller jusqu'à l'acceptation des théories collectivistes.

Aux socialistes, il ne dira rien, sa qualité de rédacteur au *Réveil du Nord* indiquant clairement sa nuance exacte.

En réalité, la candidature de M. le docteur Desmons est une candidature purement socialiste et collectiviste, nos camarades du *Réveil* qui n'ont pas l'habitude de mettre leur drapeau dans leur poche, n'ayant jamais laissé planer le moindre doute sur leurs opinions nettement collectivistes.

Dans ces conditions, la lutte contre la réaction va se produire en ordre dispersé.

Les partis vont se compter avant de se concentrer pour l'assaut définitif.

C'est beaucoup d'agitation pour rien, puisque tout le monde est fixé d'avance sur le résultat.

M. Emile Sorlée lui-même ne se fait certainement pas la moindre illusion sur la conclusion de la petite opération électorale dans laquelle il vient de nouveau d'engager son nom.

C'est M. Tribourdaux qui, le 10 janvier, sera nommé sénateur.

Personne, même parmi les adversaires les plus acharnés du parti républicain ne met d'ailleurs en réalité en doute.

Personne, pas même la *Croix du Nord*.

Et la preuve c'est que nous lui offrons de parier le contenu d'une demi-douzaine de tronçes de St-Antoine de Padoue contre ce qu'elle voudra, que le candidat élu sera le candidat républicain ! M. Tribourdaux.

Si la *Croix* accepte le pari, le dernier des écoles laïques aura de belles étrennes.

⁂

A propos du trône de Saint-Antoine, il vient d'arriver une singulière aventure à un des clients de ce canonisé qui fait retrouver tous les objets perdus, sauf toutefois l'argent que *l'on perd quand on le confie à ses tirelires.*

Un homme de foi qui désirait gagner à la loterie (en sentiment ou pas spécial à l'homme en question) est l'idée géniale d'envoyer un mandat-postal de vingt francs à St Antoine, la veille d'un tirage.

Le lendemain, il eut beau promener une loupe de dimension sur la liste des numéros sortis, il ne put point respérer le numéro de l'obligation qu'il portait sur le cœur entre son gilet de drap et sa flanelle.

Saint Antoine s'était carrément fichu de lui. Mors, le spéculateur malheureux eut l'idée de faire honneur les vingt francs envoyés au saint et il s'adressa à la poste.

On lui répondit que le mandat avait été touché par le destinataire.

— St-Antoine est-il donc venu en personne en guichet ? interrogea l'homme de foi.

— Non, mais un de ses vicaires est venu à sa place.

— Qui a signé le mandat?

— Le vicaire.

— Alors ce vicaire est un faussaire, puisqu'il n'a pas signer pour Saint-Antoine qu'en vertu d'une procuration.

Si quelqu'un a vu la procuration, qu'il le dise.

La direction des postes répondit que le destinataire avait le droit de se faire remplacer par un de ses « attachés ».

Ainsi, un mandat envoyé au Crédit lyonnais ou à la Société générale peut être encaissé par un employé de la maison.

C'est juste, mais Saint-Antoine n'est pas une raison sociale. Il ne représente pas une maison de commerce.

Le culte de ce Saint n'a pas pour rubrique : St Antoine et Cie ! C'est Saint Antoine de Padoue tout seul, et les révérends pères qui exploitent le nom du personnage céleste n'ont pas encore justifié légalement leurs titres de fondés de pouvoir.

En matière de miracle, ce n'est pas la congrégation qui en accomplissait quelqu'opéra, mais le saint lui-même, comme jadis Pierre Petit pour la photographie.

Or, le saint, du haut des régions paradisiaques où il plane, n'a jamais empoché un maravédis des sommes piecemant déposées dans les *troncs béants ouverts à la naïveté des* jobards.

Saint Antoine n'a pourtant que faire du vil métal appréciable sur notre belle planète, mais tout-à-fait sans valeur pour les privilégiés dont la seule joie consiste à se rincer l'œil de la vue du Très Haut.

Nous comprendrons que des hommes de foi croient à l'efficacité d'une prière, mais non à celle des douros.

Ils feraient moins ronnantes et trébuchantes versées pour obtenir des faveurs, cela au nom dans le code.

Malheureusement. la mentalité spéciale des naïfs qui sollicitent contre versement d'écus, le bénéfice de bonnes injustices à leur profit, nous paraissent peu intéressante.

Ils sont les victimes de leur incommensurable bêtise, et il est attristant pour l'espèce humaine de voir ces infortunées volailles se laisser plumer sans risquer même les vagues onomatopées de la douleur.

Nous ne les plaignons guère, mais si les escroqués restent silencieux, ce n'est pas une raison pour laisser se perpétuer la scandaleuse escroquerie qui étale au soleil ses procédés cyniques, narguant le code. les juges. les gendarmes et le bon sens.

D'ailleurs, si le gouvernement, pour mettre un terme à cette extraordinaire exploitation veut avoir un avis, il n'a qu'à consulter les évêques et le clergé séculier.

Il n'est pas douteux que les prêtres ayant le souci de la religion et la compréhension des évangiles ne soient eux-mêmes d'avis que des bagnoles commerciales de ce genre, tout en se recommandant des saints, ne relèvent en bonne justice, que de la correctionnelle.

E. LAGRILLIERE-BEAUCLERC.

L'Election Sénatoriale

Lorsque, en janvier 1876, après le vote de la Constitution de 1875 par l'Assemblée nationale, le département du Nord fut appelé, pour la première fois, à élire des sénateurs, le Congrès républicain fut organisé et constitué.

Tel il était été conçu il y a vingt-sept ans, tel il est resté, comprenant les mêmes électeurs de droit et, dans les mêmes conditions, les délégués de chacun des cantons du département. Ce fut, et c'est encore, la représentation exacte et équitable du Parti républicain tout entier dans le Nord.

Battus en 1876, les républicains prirent leur revanche dès 1879. où la Hste républicaine fut brillamment élue.

Depuis lors, sauf une élection partielle, en 1880, qui donna le succès à un réactionnaire, M. Fièvet, cette organisation a constamment assuré la victoire des républicains, au point que les monarchistes et cléricaux osaient à peine entrer en lice et luttaient uniquement pour la forme.

Qu'on vienne aujourd'hui battre en brèche ce Congrès, contester son autorité, ce ne peut être que l'œuvre des adversaires du Parti républicain, désireux de diviser les forces républicaines jusqu'ici triomphantes.

A toutes les critiques qui peuvent lui être adressées, il n'y a qu'une réponse à faire : c'est qu'il n'a pas changé, et que ceux-là même qui discutent sa souveraineté, l'acceptaient hautement lorsqu'il choisissait des candidats dont les idées et le programme correspondaient aux leurs.

Dans l'élection qui aura lieu le 10 janvier, il ne s'agit pas seulement de savoir si M. Tribourdaux ou M. Scrive — les deux candidats qui sont vérisblement en présence — seront élus ; il s'agit aussi de décider si cette association puissante du Congrès républicain qui depuis 1879 nous a rendus victorieux, restera debout et prépondérante, ou si elle sera brisée et anéantie.

C'est une grave question, à laquelle doivent réfléchir tous les républicains.

Que des divergences se produisent dans un parti, que des scissions même éclatent. C'est *presque inévitable.*

Mais au-dessus de ces divisions, doit toujours s'imposer la nécessité impérieuse de l'existence de ce Parti, par son organisation et sa cohésion.

Et c'est cette préoccupation supérieure qui doit dicter, en dehors de toutes questions de personnes et de toutes considérations contingentes, le vote des électeurs sénatoriaux du Nord.

En face des divers candidats, présentés ou soutenus par des personnalités ou des groupes qui se tiennent leurs pouvoirs que d'eux-mêmes, se présente le candidat du Congrès républicain.

Lui seul a reçu une investiture régulière ; lui seul a reçu le droit de se dire le représentant du Parti républicain tout entier ; lui seul doit rallier les suffrages de tous les républicains qui ont le sentiment de la discipline et le souci de l'avenir de notre Parti.

Les républicains, en effet, ne doivent point s'inquiéter uniquement de l'élection actuelle. La clairvoyance leur commande de songer à la répercussion que le scrutin du 10 janvier aura sur nos prochaines élections municipales, et, dans deux ans, sur nos élections générales, législatives et sénatoriales.

Quelle force donnerait aux adversaires de la démocratie et de la République l'élection d'un sénateur réactionnaire ! Avec quelle nouvelle ardeur les partis cléricaux et nationalistes engageraient les batailles futures, s'ils pouvaient se targuer d'un succès aussi important que celui qu'ils auraient remporté le 10 janvier !

On peut même dire, sans exagération que l'élection du Nord aura son retentissement dans la France entière, et que l'échec du candidat républicain serait exploité contre l'ensemble même du Parti républicain et contre la politique de progrès et de réformes.

Le devoir, aussi bien que l'intérêt de tous les républicains du Nord, les plus modérés comme les plus avancés, ordonne donc de voter pour le candidat du Congrès.

Et ce devoir est facile à remplir, quand on se trouve en présence d'un vieux républicain comme M. Tribourdaux.

Quel grief a-t-on pu formuler jusqu'ici contre l'honorable conseiller général de Fives ? Aucun !

N'a-t-il pas tous les titres à la confiance, à la reconnaissance même de ses concitoyens ?

Depuis plus de vingt ans sur la brèche, ayant lutté aux heures difficiles, alors qu'il y avait danger et mérite à s'affirmer républicain, il n'a jamais varié ni défailli.

Il est de ces anciens lutteurs devant qui nous nous inclinons tous avec respect. Ses opinions, son programme, ont toujours été d'un républicain ferme, convaincu, inébranlable.

Dans une récente élection législative, il était le porte-drapeau du Parti républicain contre les candidats collectiviste et clérical.

Fils de ses œuvres, travailleur qui s'est élevé par sa persévérante énergie à la modeste situation qu'il occupe aujourd'hui, il a montré, comme conseiller général, les qualités de labeur et d'activité qui le caractérisent. Il fut, sans bruit, mais avec efficacité, un laborieux et un consciencieux. Et jamais un de ses commettants n'a fait, en vain, appel à son concours et à son dévouement.

Ces qualités, M. Tribourdaux les déploiera au Sénat.

Tous ce que nos concitoyens ont le droit d'exiger de leurs représentants, pour la défense de nos intérêts locaux et régionaux, pour les demandes incessantes à faire auprès des pouvoirs publics. M. Tribourdaux l'accomplira.

Cet ancien ouvrier n'est pas de ceux qui reculent devant la peine.

Et son action, quoi qu'en disent ses détracteurs, sera utile et féconde, car, dans nos assemblées délibérantes, l'œuvre la plus profitable à nos concitoyens, n'est pas toujours celle que l'on voit, mais celle qui s'accomplit discrètement, avec activité et persévérance.

L'élection de M. Tribourdaux sera l'affirmation éclatante de la prépondérance, dans le Nord, du Parti républicain. Elle donnera en outre à la défense de nos intérêts un représentant en qui sans crainte les électeurs sénatoriaux peuvent placer leur confiance.

Georges ROBERT.

⁂

Du Petit Cambrésien :

La situation électorale est aujourd'hui nettement dessinée.

La réaction cléricale a pour candidat M. Scrive, qui, naturellement, s'affuble des titres de républicain et de libéral pour essayer de capter la confiance des électeurs sénatoriaux. Mais le truc est usé, et il osuiuera le même échec lamentable qu'il y a un an.

Les amis de M. Motte, député de Roubaix, présentent comme candidat un de ses compatriotes, M. Félix Chatteloyn, conseiller général.

Nous ne mettrons pas celui-ci sur la même ligne que M. Scrive et nous ne ferons pas de difficultés de reconnaître son loyalisme constitutionnel ; mais ce n'est plus l'existence de la République qui est en jeu aujourd'hui, c'est l'orientation de la politique républicaine qui est soumise à l'appréciation du corps électoral. Or, les patrons de la candidature Chatteloyn font, depuis plusieurs années, cause commune avec la réaction et se sont séparés politiquement de l'armée républicaine. Nous n'avons pas plus degoût pour les compromissions laïques que pour les autres, et nous n'avons jamais exclu personne de nos rangs ; mais, d'un autre côté, nous n'y retienons qui-conque malgré lui.

Il a pu à M. Chatteloyn et à ses amis de rester si longtemps sur la voie du progrès ; il leur a plu de marcher depuis longtemps à l'écart de leurs anciens amis ; ils ont accentué cette scission en refusant de reconnaître l'autorité du Congrès de Lille, émanation directe pourtant du Collège sénatorial. Ils ne peuvent raisonnablement prétendre aujourd'hui se réclamer du parti républicain pour obtenir ses suffrages. Ceux-ci iront tous sans exception à *M. Tribourdaux*, l'industriel lillois, dont la vie, ainsi qu'il l'a dit au Congrès du 23 décembre, est la *meilleure des professions de foi.*

Il ira grossir au Sénat cette majorité républicaine dont fait partie notre éminent sénateur M. Dupeux, et il s'y associera à cette politique que notre sympathique et dévoué député M. Bersez, a fait tant de fois acclamer dans notre arrondissement en la résumant en quatre mots : Ni réaction, ni révolution !

⁂

Nous lisons dans le *Journal d'Hazebrouck* :

On a de bonne nouvelles...

Excellentes, vourdis-je, mais ce ne sont pas de ces nouvelles, puisque c'est toujours la même chose et qu'à chaque nouvelle consultoriale, malgré le recollage des délégués et la fine bouteille offerte et dégustée au restaurant du coin, le pauvre candidat patronné par toutes les réactions coalisées demeure, après la bataille, piteux et navré comme un aérostat dégonflé.

Oh, je sais : dans le parti noir, qui est aussi, constraste remarquable, celui des « blancs », on spécule et on cogote sur les divisions apparentes des républicains.

Apparentes seulement, nous le déclarons et nous l'affirmons bien haut, car, au fond, l'union est complète, absolue, et le bloc ne présente aucune fissure.

Les républicains ont l'air, l'air seulement je le répète, de se prendre à bras le corps, mais c'est pour s'entraîner en vue du coup de reins décisif.

Et, le jour de la lutte finale — rien de l'*Internationale* — que ce soit par un surpassé ou par une prise de sûreté, le Parti républicain, la République tombera, à la rendre plat comme galette, l'amateur fourvoyé par la réaction dans le ring électoral.

Pauvre Scrive !

On ne dira pas qu'il mordra la poussière, puisqu'il sera culbuté sur le dos, le nez en l'air, mais on déduite n'en est pas moins écrite au livre du Destin.

On a de bonnes nouvelles, et bien authentiques, celles-là, de la candidature de Tribourdaux, qui sera dès haut la main dimanche prochain 10 janvier, au premier tour.

Cela, vous pouvez l'inscrire d'avance sur vos tablettes et en faire part à vos amis et connaissances.

Car ce n'est pas le « Vieux Major » qui le dit, c'est la sagesse, et la discipline, c'est la grande et irréductible majorité des délégués républicains du Nord qui en sont garants.

V.V.

⁂

Le candidat socialiste

Le Congrès des socialistes indépendants s'est réuni dimanche à quatre heures du soir, à la *Tuccrne*, sous la présidence de M. Solin, député.

Une quarantaine de militants du parti, parmi lesquels on remarquait : MM. Delesalle, Sauve (de Roubaix), Mastrot, Monier, Bardin, Desmons et Hérin, Solin, députés ; Fièvet, maire de Cauchy ; Escofier, avocat ; Gomiau, secrétaire général du syndicat des mineurs du Nord ; Lelen, maire d'Erre, avaient répondu à l'appel lancé par le *Réveil du Nord*.

Le bureau était composé de la façon suivante : MM. Selle, président; Fièvet, maire de Cauchy et Coustenoble, maire de Fourmies, assesseurs ; Lelen, maire d'Erre, secrétaire.

Plusieurs orateurs ont pris la parole pour expliquer et commenter la situation, puis le Congrès a désigné comme candidat le docteur Desmons.

La séance a été levée à six heures et demie.

⁂

L'anniversaire de la mort de Gambetta AUX JARDIES

Discours d'Hector Depasse

Paris, 3 janvier. — Aujourd'hui a eu lieu le pèlerinage annuel des gambettistes à la maison des Jardies où mourut le grand citoyen. De nombreuses couronnes avaient été envoyées à Ville-d'Avray, notamment par le comité du 12e arrondissement de Paris, les Amis de Rouen, un groupe ami Alsacien, une Famille alsacienne, les Colons sénégalais, le comité du monument de Bordeaux.

Le discours d'usage a été prononcé par notre collaborateur M. Hector Depasse qui accompagnait ses deux fils : Henri Depasse et Georges Depasse, cavalier au 7e chasseurs.

Nous ne sommes point réunis, selon l'expression du poète, à la l'ombre d'un grand nom : dit l'orateur ; c'est un nom vivant et agissant. Gambetta, dans sa vie ardente et si tôt sacrifiée par la mort, fut toute action. Cette action, détachée d'une belle forme que nous aimions tant à voir, s'est étendue au loin et au large, à grande de vastes proportions de l'espace et de la durée. Gambetta : l'orateur inhabile n'a besoin que de le nommer pour faire disparaître les doutes et les obscurités de l'heure. Il fixe à une distance que, comme nous, il ignore, mais sur la base de justice et de vérité qui ne doit point faillir, le point qui nous accorde et que rien ne rompra.

Tel est le secret, la raison d'être de notre union. Tant que cette raison demeurera sa force et dans sa réalité poignante notre union grave n'est permise ni possible. L'accord fondamental rend vain et vile la volonté de longs de nos caprices.

Et sait-on jamais de quel peu ils dépendent, ces succès et ces revers qui étonnent le monde ? Ce n'est point dans ces alternatives que se prend la mesure des grandes âmes. Gambetta n'est-il pas davantage encore la France avec Gambetta si ?.. Mais il impossait le dessus la méthode du silence et, par une tactique d'autre nature, il avait les grandes amours comme aux grandes douleurs, il disait : « Passons ; toujours ! Travaillons ! Instruisons-nous ! Soyez unis ! N'en parlons pas ! »

C'est ainsi qu'il en parlait et que nous en parlons après lui, mais, comme lui, nous ne voulons pas disuiper le feu sacré en une fumée vaine qui aigrit les hommes.

Il avait en charmant cette conception, d'une ou particulière justesse, que la Défense jusqu'à la dernière extrémité de la fortune, malsaisonnée la France inlacte au jugement du monde, ses droits entiers, et calher également le droit de tous les peuples écrasés sur la surface de la terre, et fonder la République, proscrite et vérifiée par deux fois en sont sous le gouvernement de l'énergie nationale.

Nous voulons d'un large propos la paix : c'est l'inspiration unanime et l'idéal de ce siècle. La France initiatrice de la Révolution promet la paix au monde, dans la haute sincérité et loyauté de son âme démocratique, dans de justice et de science. D'une autre part, nous avons appris que le droit des nations, quand on le blesse et le foule, soit du dedans soit du dehors, ne permet plus la paix ni la sécurité à personne, jusqu'à ce que réparation lui soit faite.

Sommes-nous donc pris dans un piège qui serait sans issue ? Est-ce que nous nous y mettrions nous-mêmes, par un sentiment forcé de notre rôle idéal, en voulant à tout prix deux choses qui seraient inconciliables ? Peut-on résoudre et commenté, cette question de la paix par le droit et du droit par la paix, alors que toutes les conditions et les éléments de l'évolution pacifique ont été bouleversées par les jeux sanglants de la force et de l'arbitrage ?

Non répondra qu'il le sera : cependant, comme toutes les questions, les plus grandes ou les plus petites, qui ont été posées devant les hommes, par le travail généreux des esprits libres qui cherchent la vrai et le juste, sans savoir où ils l'atteindront, mais qui l'atteignent par quels chemins ils passeront, mais qui marchent; et c'est toujours le génie de la France, comme son risque, de chercher et de résoudre la clé des problèmes où s'agite aveuglément l'humanité.

M. Depasse a terminé ainsi :

C'est notre tradition de commémorer nominativement chaque année, avec Gambetta, plusieurs des suires amis qui ont bien travaillé à la construction républicaine : Jules Ferry, Paul Bert, Challemel-Lacour, Pernolet et Isambert. En suite notre pensée se porte avec gratitude vers des bons citoyens qui sont à l'œuvre, Brisson, Waldeck-Rousseau, et vers ceux qui nous seuls peut plus particulièrement le poids du jour.

Entre tous dits nous avons Léon Gambetta, Spuller. Il faut les commémorer ensemble. Ils sont inséparables. Cest justice et vérité, mesure. Leur union exemplaire est un des faits mémorables de cette République. Ces deux grands amis nous ont légué les mêmes leçons. Ils ont parlé à la démocratie la même langue, et c'était une langue nouvelle et un esprit bien nouveau !

« Apprendre à se gouverner soi-même, se dominer pour n'être point dominé ; se maîtriser pour n'avoir pas à obéir à un maître ; renoncer aux formules absolues, aux programmes illimités ; se former soi-même à une discipline de gouvernement ; faire chaque chose en son temps et à sa place, et chaque jour, travailler à la tâche du jour, car la République n'est pas une tente dressée pour le sommeil ; préférer, quoi qu'il arrive, les luttes vraies de la liberté au repos dans la dictature ; mépriser l'apothéose des individus ; n'encenser personne ; se pas croire aux miracles des Constitutions ni de la force ; sucuns baguette magique n'a été remise aux mains des hommes... »

Ainsi, les deux grands amis parlaient au peuple, ils étaient toujours sur les chemins de la France, semant les mêmes paroles de la sagesse. Si la raison humaine possède des paroles de vie pour les nations, ce sont celles-là : elles sont simples, elles sont grandes, elles sont universelles. C'est la parade de la sagesse. Par elles la République vivra.

Après M. Hector Depasse, M. Cazot, ancien garde des sceaux, sénateur, et M. Delunes-Montaud, ancien ministre, ont pris la parole. Le général André, ministre de la guerre, a dû qu'il se faisait un devoir d'assister chaque année à la cérémonie des Jardies ; il a rappelé le rôle de Gambetta en 1870, et s'est déclaré convaincu, malgré les querelles intestines qui divisent notre pays, que, si un danger surgissait, tous les citoyens répondraient à l'appel de la patrie.

PRÊTRES DREYFUSARDS

La lettre de l'abbé Brugerette que nos lecteurs ont pu lire hier a soulevé la colère des nationalistes.

La *Libre Parole* se lamente et pleure sur les malheurs des temps présents :

Depuis des années, nos gouvernements font au Christ une guerre impitoyable : Dieu est chassé des écoles, les enfants apprennent à chanter que la Vierge doit être traînée à la voirie, les églises sont souillées par les idoles du bien, les prêtres traqués en chaire et revoilés dans la rue, les religieux sont chassés des couvents et, dans les chapelles désertes, l'hostien insulte — il ironie : des salles de bain ; les admirables servantes des pauvres, pourchassées, s'égrènent sur les chemins de l'exil.

Et dire que le spectacle de toutes ces choses n'a pu soulever « ni indignation ni colère » dans le cœur de l'abbé Brugerette et qu'il reste quand même partisan de la justice !

C'est lamentable et la *Libre Parole* ne comprend pas. Elle ne comprendra jamais, sa tactique étant d'appliquer l'Evangile à rebours et de prêcher la haine au nom d'un Dieu de miséricorde et d'amour.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

France

La pseudo-grève des Boulangers — Démission de M. le juge Ganneval

Paris 3 janvier. — M. Ganneval, juge d'instruction, avait fait citer hier, devant le juge-commissaire, MM. Bousquet, Linon, Beausoleil et Laporte, de la Bourse du Travail, dont nous avons annoncé la récente arrestation et les nombreux sévices subis en leur liberté inaccoutumée. Ceci sont vonus et ont comparu devant le magistrat, assistés de leurs défenseurs, Me Wilm et Hury ; mais ils ont refusé de répondre, ajoutant qu'ils persisteraient dans cette attitude jusqu'au moment où on leur aura fait connaître s'ils doivent, oui ou non, bénéficier de la loi d'amnistie que vient de voter le Parlement.

Or, quelques instants plus tard, le bruit se répandait que M. Ganneval avait donné démission, et, aussitôt son cabinet d'être assiégé par des avocats et des journalistes en quête de nouvelles. Tout d'abord, M. Ganneval se refusait à toute déclaration quelconque. Puis, il finit par consentir à confirmer le fait de sa démission.

— *J'ai dû la donner*, ajoute-t-il, *parce que mon état de santé ne me permet plus de supporter les fatigues que comporte un cabinet d'instruction.* Déjà, voici quelques mois, j'avais dû solliciter un congé, mais j'avais ensuite repris mes fonctions, mais j'avais trop présumé de mes forces. Il me faut, définitivement, renoncer à une charge devenue trop lourde pour moi.

Telles sont les raisons données de sa démission par M. Ganneval. Mais dans les couloirs et les commentaires allaient grand train, on disait que cette démission pourrait bien avoir une tout autre cause que celle indiquée par le magistrat lui-même et qu'on la trouverait peut-être dans la mise en liberté provisoire de MM. Bousquet, Linon, Beausoleil et Laporte, suivant de quelques heures, pourrait-on dire, leur arrestation.

La « Vienne »

Paris, 3 janvier. — Au ministère de la marine, on nous nous sommes rendus à midi, on n'avait encore aucune nouvelle officielle relativement au transport *La Vienne*.

On continue néanmoins à croire à l'authenticité des télégrammes d'après lesquels le navire présumé disparu aurait été aperçu sur la côte ouest de l'Algérie, au large du cap St-Vincent. Voici, en effet, ce que nous a dit un des fonctionnaires attachés au cabinet de M. Pelletan :

— *Voici pourquoi nous avons bon espoir.* Une dépêche venue de Toulon, en réponse aux renseignements que nous avons demandés d'urgence, nous annonce que le paquebot-poste dans détailles du transport *La Vienne* a été montrée au capitaine du vapeur norvégien, arrivé à Toulon depuis quelques heures.

C'est cet officier qui a déclaré formellement avoir rencontré *La Vienne* près d'Oran. Le capitaine du *Roualand* a déclaré que le navire vu par lui au cap St-Vincent ne peut être que *La Vienne*, tant est grande sa ressemblance avec ce navire.

On le voit, il n'y a plus qu'à attendre avec patience, l'espoir semblant plus que jamais permis aux familles et aux amis des marins embarqués sur le transport disparu.

Une affaire d'envoûtement

Versailles, 3 janvier. — Le parquet de Versailles s'occupe en ce moment d'une affaire étrange.

Le 22 décembre dernier, une dame Chappuis, âgée de soixante-quatre ans, habitant subitement dans sa villa, chemin de Monval, à Marly-le-Roi. Elle laissait par testament toute sa fortune à son amie Mme Martin, qui logeait chez elle depuis quelque temps.

Cependant Mme Chappuis avait perdu son mari il y a deux ans, et ne pouvait se consoler. Avait fait dernièrement la connaissance d'une voisine, Mme Martin. Elle s'enfermait tous les soirs avec elle dans une chambre à coucher après avoir congédié sa bonne, et se livrait sous sa suggestion, à des pratiques de spiritisme.

Mme Martin était un ancien médium, elle se servait de ses connaissances en occultisme pour « envoûter » son amie. Une nuit du mois de décembre dernier, après avoir la domestique de Mme Martin qui épiait la scène à travers le trou de la serrure, Mme Martin mit sa crédulité cliente en communication avec l'âme de feu son mari. Celui-ci lui dicta des ordres formels.

« Je suis, dit la voix, dans le purgatoire et j'attends ma délivrance. Je serai libre lorsque tu m'auras rejoint. Les esprits ont décidé que tu ne verrais pas finir 1903. Il faut qu'avant Noël tu aies quitté cette terre. Fais donc tout de suite ton testament en faveur de celle-ci. Mme Martin qui t'a si bien consolée depuis ma mort. Laisse-lui non seulement la fortune mais aussi ta maison. Laisse-lui tout ce que tu possèdes. Ne songe pas aux membres de ta famille, qui nous ont toujours tenus à l'écart. Viens vite, je t'attends ! *Lorsque le moment sera venu, ton cœur éclatera sers moi comme un fruit mûr.* »

Il y eut un silence, puis la voix reprit :

— Et maintenant, prends le flacon que tu vois. Verse-m-en, comme d'habitude, trois centimes sur le réchaud sacré et respire la fumée qui se dégagera du foyer. Aie bien soin surtout de toujours détruire les verres de ces flacons, afin qu'il n'en reste nulle trace. A bientôt mon épouse adorée. »

Obéissant à la voix du défunt, le 22 décembre, Mme Chappuis s'enfermait dans les bras de sa bonne. Elle était morte.

Dès que le parquet de Versailles fut saisi de la plainte des héritiers, c'est-à-dire hier, il arrêta Mme Martin, malgré ses protestations d'innocence. Puis il ordonna l'exhumation du corps de Mme Chappuis et son autopsie.

Cette opération a révélé que la vieille dame était morte d'une maladie de cœur, mais on ignore encore si l'accident auquel elle a succombé n'a pas été provoqué par un toxique préparé par Mme Martin. Des recherches complices de substances qui seront analysées ont été saisies au domicile de cette femme.

L'enquête continue.

Drame dans un asile d'aliénés

Tours, 3 janvier. — Nous avons dit hier que les résultats de l'enquête ouverte au sujet du meurtre Méchin, victime des brutalités de ses gardiens, à l'asile de Tours, ont été catégoriques en ce qui touche les traces de strangulation et son décès par suffocation.

Une autre constatation a été faite par les hommes de l'art : le cœur, les poumons, le larynx, et le cerveau ont disparu.

Cet après-midi, le parquet de Tours a procédé à la reconstitution de la scène de violences au cours de laquelle Méchin avait succombé.

A la suite de cette opération, les gardiens Redureau, Allanche, Berthelot et Delung ont été arrêtés.

Assassinat d'un instituteur

Nice, 3 janvier. — A la suite de l'enquête faite sur l'assassinat de l'instituteur Soustelle, une femme Pourcelot, demeurant à la Bocca (Alpes-Maritimes), a été arrêtée.

Le parquet de Grasse continue l'enquête sur le lieu du crime.

Instituteur disparu

Belfort 3 janvier. — La population de Belfort et du territoire est, depuis quelques jours, vivement impressionnée par la disparition d'une jeune fille adjointe, âgée de vingt-six ans, Mlle Emilie Schirly, survenue dans des conditions particulièrement mystérieuses.

Voici ce qu'on sait jusqu'ici de cette disparition :

Le 21 décembre, vers 5 heures du soir, Mlle Schirly, qui était en train de ranger ses cahiers de ses élèves à la maison d'école de Bourogne (canton de Delle), reçut la visite d'une fillette qui lui dit :

— Mademoiselle, votre mère m'envoie vous chercher. Il a quelque chose à vous dire.

— Où est-il ?

— Dans un café, près de la gare.

— Pourquoi ne vient-il pas lui-même ?

Mlle Schirly, qui était en train de ranger ses cahiers de ses élèves à la maison d'école de Bourogne (canton de Delle), reçut la visite d'une fillette qui lui dit :

— Mademoiselle, votre père